

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL 81

Siège : Pôle d'Activités Val 81 - 45, avenue Pierre Souyris - 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

– Séance du 24 janvier 2023 –

Envoyé en préfecture le 26/01/2023

Reçu en préfecture le 26/01/2023

Affiché le

ID : 081-248100497-20230124-2023DEL06-DE

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-quatre janvier, à vingt heures trente, le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté, sous la présidence de Monsieur Guy GAVALDA, Président.

Date de convocation : 18 janvier 2023	Présents : Délégués titulaires : Mmes GAUSSERAND D., VIGROUX M., BAYSSE N., FABRE D., BARRAU F., THOMAS G., LAVAL-BARBANCE G., GOMEZ G., GUIBELIN A., VERGNES N., FARSSAC C., DEYMIE C., FRAYSSINET E., SOLIER H., MM. VIGROUX D., GAVALDA G., NEGRE D., MIOT B., ALBAR E., CAYRE C., ROUDIER D., LAGALY J-P., PASTUREL N., TARROUX H. et CRAYSSAC C.. Délégué suppléant : - Absents ayant donné pouvoir : Mme CHAZOTTES F. (pouvoir à Mme GUIBELIN A., MM. IMBERT J. (pouvoir Mme FARSSAC C.), ANDREOLLO B. (pouvoir à Mme DEYMIE C.) et BENEDET J-P. (pouvoir à Mme FRAYSSINET E.). Absents : Mme CAMPAGNARO M-C., MM. ALMAYRAC J-J., ASSIE G., RIVA C. et TREMOLIERES A.. Secrétaire de séance : M. NEGRE Daniel.
Date d'affichage : 18 janvier 2023	
Nombre de délégués en exercice : 34	

DEL 2023/06 : Candidature à l'appel à projet de la Conférence des financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie des personnes âgées du Tarn (CFPPA81) - demande de subvention pour le projet « spécial seniors ».

Monsieur le Président expose à l'assemblée ce qui suit :

- Au 1er semestre 2022, Val 81 a réalisé un diagnostic social du territoire. A cette occasion, une consultation de la population a été réalisée à travers des réunions publiques et un questionnaire.
- A l'analyse de ce dernier, les habitants consultés ont identifié comme domaines prioritaires à développer pour améliorer la qualité de vie sur le territoire :
 - 45,4% l'accès aux soins et aux actions de prévention santé
 - 31,5% le transport
 - 29,5% l'animation de la vie locale
 - 13,8% l'accompagnement au « bien vieillir »
- La thématique du « bien vieillir » a fait l'objet d'un échange avec les seniors et les acteurs locaux soulevant des problématiques :
 - d'isolement de la population,
 - des difficultés de mobilité,
 - une perte d'autonomie,
 - une dématérialisation des démarches administratives qui engendre un renoncement aux droits,
 - un coût des nouvelles technologies et forfait mobile/internet trop onéreux limitant l'accès à une frange de la population.
- A partir de ce diagnostic, les services à la population, France services et la Médiathèque en partenariat avec l'Espace de Vie Sociale de l'association « Familles Rurales », se sont mobilisés afin d'intégrer dans leur programmation des actions ciblées et adaptées « spécial seniors ».

- Ce travail interservices a permis d'élaborer un projet transverse, dont une partie a été présentée aux élus le 5 décembre 2022. Il se décline sur 12 ateliers proposés au cours de l'année 2023.
- Ce projet a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des personnes vieillissantes en facilitant :
 - l'accès à l'information pour garantir les droits des seniors en identifiant les dispositifs et les acteurs ressources du territoire,
 - l'accès à des outils de prévention durables dont une utilisation en autonomie après l'action,
 - l'inclusion des seniors et des proches aidants dans la vie collective des structures, afin de lutter contre l'isolement et œuvrer à la cohésion sociale.
- L'organisation commune de ses activités permettra de mutualiser les moyens, une communication ciblée en direction des seniors, des rendez-vous accessibles aux personnes âgées et une proximité pour favoriser leur participation (sans qu'il y ait une sur sollicitation du public).
- Il s'appuie sur une conception holistique abordant plusieurs thématiques (santé, droit, culture, numérique...) pour diversifier l'offre afin que chaque senior puisse puiser selon ses besoins et source d'épanouissement.
- Il s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus, avec des initiatives intergénérationnelles afin de favoriser l'échange, la mixité, la solidarité et le bien vivre ensemble pour une inclusion des aînés dans la vie collective du territoire.
- La Communauté de communes mobilise le personnel de France services et les agents de la médiathèque et met à disposition le matériel nécessaire ainsi que les salles pour la réalisation des initiatives.
- Cette opération s'inscrit totalement dans l'appel à projet lancée par la Conférence des financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie des personnes âgées du Tarn (CFPPA81) puisque la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA) a pour objectif de coordonner dans chaque département, les actions de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus.

Suite à cet exposé, il est proposé au Conseil :

- de répondre à l'appel à initiative de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie du Tarn,
- de solliciter une subvention de 2 400€ afin de financer des intervenants santé, une sortie découverte du numérique à la Fablab de Carmaux, du transport, ainsi qu'un repas convivial de clôture,
- d'autoriser le Président à signer tout document à intervenir.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- approuve l'ensemble des propositions ;
- autorise en conséquence le Président ou son représentant à solliciter une subvention de 2 400 € auprès de la Conférence des financeurs pour la mise en œuvre des actions susmentionnées ;
- autorise également le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Président,



Guy GAVALDA.

Le secrétaire de séance,

Daniel NEGRE.

Acte rendu exécutoire après réception en Préfecture le 26-01-2023 et publication sur le site internet de la Communauté le 31-01-2023.
Le Président.



Envoyé en préfecture le 26/01/2023

Reçu en préfecture le 26/01/2023

Affiché le

ID : 081-248100497-20230124-2023DEL06-DE